



# Personnel de la Maintenance du METRO/RER/TRAM/RATP

Unis dans la lutte, sur tous les fronts !



## Pour une rupture

Après la pandémie liée au Covid-19, voilà les fermetures d'usines et les licenciements, contre ce fléau, il n'y a aucune protection pour les salariés à attendre de l'État ! Renault en est le symbole. Le capitalisme, ce système économique basé sur l'exploitation de toutes les ressources et tout particulièrement celle de la force de travail, va inévitablement amplifier un chômage de masse. Imposer des sacrifices supplémentaires aux travailleurs, pour maintenir voire augmenter ces profits. Lutter contre les licenciements est une question vitale pour le monde du travail. Dans le contexte actuel, perdre son emploi est une condamnation à la précarité. Face à l'effondrement de l'activité. Il faut imposer de travailler moins pour travailler tous ! Réduire, les cadences et le temps de travail avec le maintien des salaires.

Durant le confinement, l'État s'est substitué au grand patronat en payant le chômage partiel à 12 millions de salariés. Il va continuer de l'aider aux travers différents plans de relance, pour sauver les profits. Il prévoit de prêter sept milliards à Air France, cinq milliards à Renault... L'argent public doit garantir les emplois et les salaires, y compris des plus petites entreprises !

Que l'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas d'argent ! L'an dernier, le CAC 40 a engrangé 80 milliards d'euros de profits. Les fortunes amassées par le profit de notre travail devraient servir à maintenir les emplois et les salaires. Mais c'est contraire à la loi du marché capitaliste ? ce système transforme tout en source de profits, soumet les services publics et les hôpitaux à la course à la rentabilité, avec le désastre sanitaire que l'on sait. Pour enrichir une minorité propriétaire des moyens de productions et d'échange, le grand patronat, et les actionnaires.

La RATP a été mis en demeure de mieux protéger ses conducteurs. Notamment en désinfectant mieux ses véhicules. **En avril, en pleine explosion de l'épidémie de Covid-19, la santé des conducteurs de bus de la RATP en Île-de-France n'était pas assurée.** C'est l'avis de la Direccte qui chapeaute l'inspection du travail en Ile de France.

À MRF, pendant le COVID-19, malgré le discours sur les règles sanitaires. Le souci principal de la direction a toujours été de maintenir coup que coup l'ensemble de ces projets de recherche de productivité et de rentabilité !

La présentation du Bilan social MRF 2019 à la séance du CSE confirme malheureusement cette situation. Depuis des années, les élus CGT dénoncent cette politique et ces méfaits, qui dégrade fortement nos conditions de travail.

2019 aura été encore une année record ! pour imposer toujours plus de sacrifices de la part d'une direction aveuglée par ses objectifs à court terme de productivité, mais à quel prix ?... Les effectifs, de CDI et d'intérimaires progressent, alors que l'effectif statutaire continu d'année en année son érosion ! Dans sa logique de sélection du personnel, la direction qui met à l'épreuve les intérimaires pour l'embauche, a durci ses exigences et met fin à 40 contrats intérimaires ?? C'est une véritable valse des emplois qui s'opère au département MRF, avec 208 départs dans une logique de « marche ou dégage ». Plutôt que de fidéliser son personnel, la direction renforce les critères d'exigence !!! Signe du malaise social, l'absentéisme maladie s'accroît. Le nombre de journées d'absence pour Accident de Travail, se réduit légèrement et n'est pas significatif d'un renouveau social, mais plutôt du renoncement à réaliser une déclaration, voir à refuser une reconnaissance en AT !... (Suite déclaration CGT bilan social mai 2020).

Après le fichage illégal des agents du centre bus RATP de Bords-de-Marne/Bussy, révélé par la CGT il y a 3 semaines, c'est à nouveau un fichage illégal portant sur les agents des dépôts d'Ivry et Lebrun (Paris 13ème), regroupés au sein du centre BUS de Quai-de-Seine, qui est aujourd'hui porté à la connaissance de notre organisation syndicale. Ce fichier, comme celui de Bords-de-Marne, vise explicitement à préparer les commissions de classement des machinistes-receveurs (conducteurs de bus). Et comme le précédent, celui-ci fait état des mêmes critères discriminatoires régissant le déroulement de carrière des agents RATP : participations aux mouvements de grève, nombre d'arrêts maladie, nombre d'arrêt pour accident du travail, nombre d'accidents, etc.

Les informations contenues dans ce fichier, manifestement extraites des outils de l'entreprise à l'insu des agents et sans déclaration préalable à la CNIL, sont d'une précision surprenante. On y retrouve également des commentaires de l'encadrement sur chaque agent.

Pour la CGT-RATP, de tels agissements, perpétrés par des personnes exerçant les plus hautes responsabilités, ne peuvent rester impunis. Notre organisation syndicale utilisera tous les moyens légaux à sa disposition afin que l'ensemble des responsables de ce fichage illégal et de ces procédés honteux aient à répondre de leurs actes. La révélation de ces fichiers, démontre bien qu'il ne s'agit pas de cas isolés, mais d'une pratique généralisée. Ces révélations apportent la preuve de ce que la CGT dénonce depuis des années : un système de déroulement de carrière totalement arbitraire, permettant les pires dérives des directions, comme cela est constaté chaque année par l'ensemble des représentants du personnel CGT. Ce scandale met en lumière la recherche de productivité sans limite. L'urgence est de mettre en place à la RATP un système d'avancement juste et équitable, à l'ancienneté, digne d'une entreprise respectueuse des valeurs républicaines.

Paris, 19 Place Lachambeaudie le 10 juin, à 13h pour soutenir Ahmed Berrahal et Alexandre El Gamal, élus CGT à l'occasion de leur conseil de discipline. La RATP poursuit la pénalisation de l'action syndicale. Elle est prête à tout pour se débarrasser des syndicalistes qui combattent au quotidien pour nos droits et contre la privatisation de la RATP.

La CGT est toujours soucieuse de la valorisation et de la reconnaissance des agents à travers leur parcours professionnel tout au long de leur carrière, et bien évidemment de leur salaire.

Le contenu du "protocole déroulement de carrière opérateur de maintenance" signé l'année dernière par l'UNSA était loin de satisfaire nos revendications. La CGT a refusé de le signer. Lors des négociations, nous avons exprimé de très sérieux doutes sur ce protocole. Or, une nouvelle fois, les faits nous donnent raison. À MRF, si la CGT n'a pas découvert de fichiers agents, le niveau d'avis défavorables appliqués confirme ce soupçon. Ce sont près de 40 agents non retenus sur le département ! Ce chiffre est un record historique toute catégorie pour la direction du département MRF. Cette attitude est révoltante. Il n'y a rien à attendre de cette direction après le coronavirus voilà comment sont traités les 1<sup>ers</sup> de corvée.

Les commissaires classeur CGT ont relevé de nombreuses anomalies et des non-respects flagrants du protocole. Certains avis défavorables ont été donnés sans qu'un EAP et/ou un plan de progrès ait été effectué. Des agents souffrant de longue maladie sont aussi sanctionnés ! Les commissaires classeurs CGT ont dénoncé les avis défavorables, les manquements au protocole auprès de la direction lors des commissions, lors d'une alarme sociale, en vain. Tel que le protocole est construit, les retards d'avancement ne pourront jamais se rattraper. De plus la direction a supprimé les mesures de fin de carrière.

Après la provocation des NAO avec la décision de ne pas revaloriser le point. Une nouvelle fois les agents de MRF font les frais d'une austérité budgétaire. La question de la rémunération est évidemment essentielle pour vivre dignement. Notre PDG ne s'y trompe pas, elle a d'ailleurs bénéficié d'une augmentation de 12,5 % faisant passer son salaire fixe de 400 000 à 450 000 par ans !!!

**Partout en France les personnels soignants se mobilisent... ils se fixent un rendez-vous toutes les semaines pour exprimer leurs revendications "les mardis de la colère". L'appel unitaire, appelle à des manifestations pour le 16 juin.**

